



Déménagement au 1^{er} août 2015

**Maison des saisonniers
Résidence « LE PIN CEMBRO »
Appartement n°005 (RDC gauche)
Chemin Fanton
05100 Briançon**



P Géant Casino

Dans le centre commercial et hôtelier de la Grand'Boucle, la Résidence « Le Pin Cembro » se situe en haut du parking (à proximité de la cafeteria). L'entrée de la résidence se fait par la rue à sens unique derrière l'hôtel.

Service de la Communauté de Communes du Briançonnais, la Maison des saisonniers est un espace d'accueil, d'information et de documentation ouvert toute l'année aux personnes concernées par le travail saisonnier : employeurs, salariés saisonniers et pluriactifs, demandeurs d'emploi.

Des interlocuteurs répondent à vos questions sur :

- ◆ l'emploi (été et hiver)
- ◆ le logement
- ◆ la formation
- ◆ le droit
- ◆ la santé, la protection sociale
- ◆ la création d'entreprise

Mais aussi sur la vie quotidienne en station, les loisirs, la culture, le sport...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :
9h00-12h00 et 14h00-17h30
Le vendredi :
9h00-12h00 et 14h00-17h00

Tél. 04 92 24 70 80
saisonniers@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr/saisonniers.html

*La Maison des saisonniers s'engage pour la
qualité de ses services*



Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi

La Maison des saisonniers vous permet :

- ◆ de **déposer votre candidature** auprès des entreprises locales
- ◆ de **consulter les offres d'emploi des employeurs** (sur place ou par Email)
- ◆ de **consulter les offres d'emploi de Pôle emploi** sur Internet et d'effectuer des télé candidatures
- ◆ de **consulter des offres de logement**, d'obtenir des renseignements sur les aides au logement
- ◆ de **bénéficier d'un appui spécifique** pour préparer votre saison avec la possibilité d'utiliser un ordinateur avec connexion Internet pour vos recherches (+ imprimante, scanner, webcam), d'être aidé pour la rédaction de vos CV et lettres de motivation
- ◆ d'obtenir des **renseignements sur tous les sujets** qui vous concernent (formation, indemnisation du chômage, transport, vie quotidienne en station...).

Vous êtes employeur ou pluriactif saisonnier

La Maison des saisonniers vous permet :

- ◆ de **disposer d'un espace d'affichage** de vos offres d'emploi, en lien avec Pôle emploi
- ◆ de **consulter des CV de candidats** (sur place ou envoi par Email)
- ◆ de **bénéficier d'un appui spécifique pour votre recrutement** : information et inscription au forum de l'emploi saisonnier, partenariats emploi avec le réseau des maisons des saisonniers au niveau national, logement des salariés...
- ◆ de **rencontrer un interlocuteur pour vous renseigner sur la création d'entreprise** : permanence de l'URSSAF le 1^{er} jeudi du mois (l'après-midi)

Esprit Saison
AU FIL DES MOIS

> WWW.ESPRTSAISON.JOBS

info@espritsaison.jobs

Nos partenaires financiers :

